

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 04 AVRIL 2019

Afférents au Comité Syndical	194
En exercice	194
Qui ont pris part à la délibération	10

L'an deux mille dix-neuf

et le 04 avril

A 9h30 heures, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Le Comité Syndical du 29 mars 2019, régulièrement convoqué par courrier du 21 mars 2019 n'ayant pas atteint le quorum, celui-ci a été à nouveau convoqué pour le jeudi 04 avril 2019 conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation
01 avril 2019

Nombre de Membres présents : 10

Date d'affichage
11 avril 2019

Madame, Monsieur Dominique CROQUET est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet de la Délibération

**AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2018
DU BUDGET
PRINCIPAL**

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 DU
BUDGET PRINCIPAL**

VOTE :

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé ce jour le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018,

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats tels qu'indiqués dans le tableau joint à la présente délibération, soit affectation à l'excédent reporté au compte 002, pour 213 967,40 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,


Bernard BESTEL



**DELIBERATION
N° 2019-03**

après dépôt en Sous
Préfecture

Le 11 avril 2019
et publication ou notification
du 11 avril 2019

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Envoyé en préfecture le 11/04/2019
Reçu en préfecture le 11/04/2019
Affiché le
ID : 008-240800912-20190404-C201903-DE

ANNEXE

SSE BUDGET GENERAL	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
	AG
DEPENSES	320 439,59 €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	52 479,21 €
TOTAL	372 918,80 €
RECETTES	316 133,42 €
Resultat de clôture exercice 2017	270 752,78 €
TOTAL	586 886,20 €
EXCEDENT	213 967,40 €
DEFICIT	
INVESTISSEMENT	
	AG
DEPENSES	16 620,01 €
Déficit clôture exercice 2017	- €
TOTAL	16 620,01 €
RECETTES	6 568,00 €
Excedent clôture exercice 2017	438 335,61 €
Excédent de fonction. Capitalisé	- €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	52 479,21 €
TOTAL	497 382,82 €
EXCEDENT	480 762,81 €
DEFICIT	
Restes à réaliser en dépenses	4 200,00 €
Restes à réaliser en recettes	- €
RESULTAT DE CLOTURE	690 530,21 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
AFFECTATION DU RESULTAT	213 967,40 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A CAPITALISER	- €
POUR INFORMATION	
EXCEDENT/DEFICIT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	476 562,81 €